

Informations sanitaires

Niveau national	Niveau régional	Niveau départemental
<ul style="list-style-type: none"> • Taux d'incidence : 53 • Taux d'incidence des + de 65 ans : 12 • Taux de positivité : 1,6 	<ul style="list-style-type: none"> • Taux d'incidence : 37 • Taux d'incidence des + de 65 ans : 10 • Taux de positivité : 1,3 	<ul style="list-style-type: none"> • Taux d'incidence : 23 • Taux d'incidence des + de 65 ans : 8 • Taux de positivité : 1

Hospitalisation (données très fluctuantes)

Au 16 juillet, 19 personnes atteintes par la Covid-19 sont hospitalisées dont 4 en réanimation. 747 personnes décédées en hôpital. 2 786 personnes sont retournées à domicile.

Vaccination

Au 16 juillet, 369 640 personnes ont été vaccinées, 302 139 d'entre elles ont reçu deux doses, soit un total de (671 779) doses consommées dans le Puy-de-Dôme.

Couverture vaccinale au 15 juillet

	Population totale	18 – 24 ans	25 – 29 ans	30 – 39 ans	40 – 49 ans	50 – 59 ans	60 – 64 ans	65 – 69 ans	70 – 74 ans	75 – 79 ans	+ de 80 ans
Première dose	56,00 %	47,30 %	48,20 %	51,20 %	61,90 %	71,80 %	76,80 %	78,90 %	89,60 %	89,50 %	77,50 %
Seconde dose	45,80 %	30,00 %	32,60 %	36,40 %	47,20 %	60,50 %	68,90 %	72,10 %	84,20 %	86,30 %	73,10 %

Informations générales

- **La vaccination est rendue obligatoire pour toutes les personnes au contact des personnes fragiles. Ces personnes ont juste au 15 septembre pour ce faire vacciner.**
- **Les centres de vaccination du département resteront ouverts jusqu'à la fin du mois d'août. Cependant, les centres de vaccination de la Maison des sports, à Clermont-Ferrand, puis de Beaumont et de Chamalières mettront progressivement fin à leur activité d'ici l'automne. Enfin, le centre de vaccination de la Grande Halle sera transféré vers un autre lieu à compter du 1er septembre. Il sera alors mis en œuvre par le CHU.**
- **En complément de la vaccination en centres ou auprès de la médecine de ville, les opérations « Aller Vers » vont être renforcés, en partenariat avec le dispensaire Émile Roux du Conseil départemental, le centre de santé solidarité-santé 63 et les municipalités concernées. Ainsi, des opérations sans rendez-vous, de 9 h à 18 h, seront organisées comme suit :**
 - **Le 15 juillet à Clermont-Ferrand (quartier Fontaine du Bac), à la Maison de quartier**
 - **Le 19 juillet à Clermont-Ferrand (quartier Croix Neyrat), au sein du centre commercial Auchan Nord**
 - **Le 21 juillet à Cournon-d'Auvergne, à la Maison des Solidarités**
 - **Le 28 juillet à Thiers (quartier centre ancien), à la Maison des solidarités**

- À la rentrée, des opérations de vaccination seront organisées dans les collèges et dans les lycées.
- Une campagne de rappel sera instaurée pour les premiers Français vaccinés dès les premiers jours de septembre.
- Le délai d'obtention du pass sanitaire, après la seconde dose de vaccin, passe de 7 jours contre 14 auparavant.
- Le « pass sanitaire » sera étendu à tous les lieux de loisirs et de culture rassemblant plus de 50 personnes, dès le 21 juillet. Il sera étendu aux cafés, restaurants, centres commerciaux, hôpitaux, maisons de retraite, établissements médico-sociaux, voyages en avions, trains et cars pour les trajets de longue distance à partir de début août. Plus d'informations sur le pass sanitaire : <http://www.puy-de-dome.gouv.fr/pass-sanitaire-toutes-les-reponses-a-vos-questions-a8798.html>
- Les tests PCR seront rendus payants à l'automne sauf en cas de prescription médicale.